

Réunion du mardi 20 septembre 2022

LIEU : Maison Citoyenne VAL D'ARAN

18h30-20h30

Compte-rendu de réunion

PARTICIPANT·E·S

CASTEL-ROUX Valérie

Ass. DENAK BAT

ESPONDA Antoine

MASSOU Nancy

TERRINHA Bruno

ACHALHI Najim

CALIARI Thu Ha

FRITZ Romain

LAMARQUE Céline

MARTAL Élodie

PATERNI Jules

Espace Âge d'Or

SBARGOUD Marie-Ève

CATTIE Alicia

FAGGIAN Marine

ROUX Pierre-Guillaume

Ass. DENAK BAT

THIÉFAINE Bernard

BAHDENNA Abdelhamid

DUBIARD Dominique

KHOULI Karine

LARROQUE Anaïs

MAUREL Laurent

ROBERT Laurent

ZAMORE Guilhem

COHEN Anne-Lise

Correspondante de quartier

LECHEVALLIER Françoise

Club Loisirs Léo Lagrange

ROYER Adrien

ZENTELLIN Daniel

BRAUN Christophe

ESTEVE Guy

LAFOND Aurélien

LEBAT Stéphanie

MONTANER Laurent

ROUQUIÉ Pierre

EXCUSÉ·E·S

Ordre du jour

- La dynamique de groupe du Comité de quartier
- Point d'étape du Comité de quartier

A-L COHEN informe les membres présents que l'ensemble des membres du Comité a été contacté par téléphone pour recenser les freins à la participation aux travaux du Comité.

4 raisons se distinguent :

- Santé,
- Contraintes professionnelles conséquentes,
- Familiales/personnelles,
- Représentation du dispositif Comité de quartier différente de la réalité vécue.

L'enjeu de la réunion est de :

- Définir une organisation permettant de mettre en œuvre une dynamique de groupe,
- Pouvoir statuer avec les membres de leur volonté d'organiser un point d'étape avec le « Collège Élu·e·s » du Comité de quartier.

I. La dynamique de groupe du Comité de quartier

A-L COHEN revient sur les constats posés lors des dernières réunions :

- Manque de lien entre les membres, difficulté à se retrouver autour d'un projet commun,
- Pas ou peu de communication entre les membres.
- Pas de leader repéré en capacité de fédérer autour du ou des projets du Comité.

A-L COHEN questionne les membres :

- Pour les membres, comment se structurer entre eux ? Quelles sont leurs attentes ?
- Quelles actions mettre en place pour que la communication interne au Comité fonctionne ?
- Le principe de la réunion mensuelle le 1^{er} mercredi du mois doit-il être remis en cause ?

B. THIÉFAINE explique qu'il ne dispose pas des coordonnées de l'ensemble des membres. A-L COHEN rappelle que lors d'une réponse mail, il convient d'utiliser le bouton « Répondre à tous ». Avec cette action, tous les membres auront visibilité des réponses données de chacun. Les membres s'accordent à dire qu'il convient de répondre aux mails d'invitation afin que chacun puisse voir si le Comité est représenté ou non lors de ces temps.

Différentes actions avaient été proposées par le Comité lors des réunions précédentes :

- Les Brigades Vertes,
- La création de parcours au sein du territoire du Comité,
- L'éducation à l'environnement,
- La mise en place d'animation locale notamment en partenariat avec les Maisons Citoyennes et le tissu associatif du territoire.

A. ROYER demande si ces actions ont été de l'initiative de ce nouveau Comité ou bien sont-elles issues du Comité antérieur. Il exprime un sentiment de non-appropriation de l'activité du Comité et que les membres n'ont pas été force de proposition.

Un bref rappel historique est fait :

- Plusieurs temps de réunions suite à l'installation du Comité ont permis de définir le contenu des thématiques et les actions prévues. Les actions qui viennent d'être présentées sont issues de ces réflexions. => *tous les comptes-rendus de réunions seront renvoyés à A. ROYER pour son information.*

A. CATTIE rappelle que la Commission COMMUNICATION a créé un GOOGLE DRIVE pour l'ensemble des membres afin de stocker les comptes-rendus de réunion et divers documents en partage. Ce DRIVE accessible par tous, contient toute l'activité du Comité. Le lien de partage sera renvoyé à l'ensemble des membres.

En ce qui concerne la mise en œuvre des actions validées par le Comité lors de la réunion du mois de mars, elles sont au point mort :

- Pas de groupe de travail identifié,
- Pas ou peu de représentation du Comité lors des temps comme le World Clean Up Day ou la Journée des Nouveaux Columérins.

A. CATTIE relève la difficulté de pouvoir s'organiser entre eux et de se retrouver dans un lieu où il n'y ait pas de contraintes organisationnelle : récupérer une clé, réserver la salle, vérifier sa disponibilité. Pour B. TERRINHA cela n'explique pas tout, la présence des membres sur les temps proposés par la Ville n'est également pas assurée. Le weekend semble contraignant pour les membres car chacun vaque à ses obligations.

V. CASTEL-ROUX propose de mettre en place un calendrier sur l'année pour mesurer les disponibilités de chacun des membres, chacun se positionnerait pour permettre d'organiser des actions. M. FAGGIAN-SUTTER souhaiterait savoir si les autres membres lors de leur engagement avaient mesuré le temps à devoir accorder au Comité de quartier. Pour elle, dans sa représentation, son engagement au sein du Comité consistait à donner une voix représentative de son quartier et des habitants aux élus afin qu'ils s'en saisissent pour mettre en œuvre les actions. Elle ne se doutait pas de devoir organiser et représenter le Comité de quartier lors des temps d'animations locales.

A. ROYER renvoie aux attentes des membres, pour lui, les actions posées ne répondent pas aux siennes qui sont plus d'ordre sécuritaires, d'aménagements du territoire, et de déplacements.

A-L COHEN rappelle que la Ville convie le Comité sur des concertations et des projets qui impacte son territoire. Le Comité de quartier n'a pas obligation d'organiser des manifestations locales et de participer à tous les événements organisés. A-L COHEN rappelle le principe de la décision collective du Comité, et souligne l'importance pour les membres de se tenir informé de l'activité de leur territoire. Le rôle du Pôle Participation Citoyenne est bien de transmettre l'ensemble des informations qui impactent la vie de leur quartier, libre aux membres de s'en saisir.

En ce qui concerne la réunion mensuelle du Comité, il est acté :

- La présence du Pôle Participation Citoyenne à chaque réunion du Comité
- Une réunion mensuelle chaque deuxième mardi du mois de 19h à 20h30 => *prochaine réunion le mardi 11 octobre sur le principe d'un grignotage-partagé à la Maison Citoyenne SAINT-EXUPERY.*

Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
11	8	13	10	14	14	11	9	13

- De focaliser l'action du Comité sur une seule action => *l'action d'un diagnostic en marchant est priorisée.*
- De recenser les membres qui ne souhaitent plus participer aux travaux du Comité => *une liste sera établie pour pointer les membres qui n'ont jamais participé à une seule réunion du Comité.*
- Favoriser les temps conviviaux lors des réunions

II. Le point d'étape du Comité de quartier

Il est proposé au Comité de quartier CENTRE de pouvoir rencontrer les élus de leur Comité le mercredi 12 octobre afin de partager leur organisation et leur présenter les réflexions du Comité. Les membres du Comité partagent qu'en l'état actuel de la mobilisation et de la dynamique du groupe, il leur paraît difficile de pouvoir présenter leurs réflexions et leurs actions à venir. A-L COHEN rappelle aux membres que cette date n'est pas ferme et définitive, et qu'ils peuvent se sentir libres de repousser son échéance. Un document a été préparé pour présenter l'organisation du Comité de quartier.

Le point d'étape consiste à présenter aux élu·e·s les travaux, réflexions, et actions du Comité. L'organisation d'un point d'étape n'est nullement obligatoire mais il fait partie de la vie du collectif. Aujourd'hui, le Pôle Participation Citoyenne organise les points d'étapes des Comités à la demande de certains qui souhaitent pouvoir partager avec leurs élu·e·s.

Si le Comité de quartier CENTRE ne se sent pas prêt ou mature à présenter son organisation, ses travaux, à partager des constats, il est tout à fait possible de pouvoir reporter ce temps. Les points d'étapes sont des temps récurrents dans l'activité des Comités, le prochain point d'étape sera prévu dans le premier trimestre de l'année 2023.

=> les membres du Comité actent de repousser le point d'étape du Comité.

Le débat s'oriente sur les moyens mis à disposition du Comité, les membres ont besoin de précisions sur l'organisation générale du Comité.

A. CATTIE demande un point sur les projets en cours du Comité précédent, par exemple le projet « passerelle ».

=> le Pôle Participation Citoyenne préparera un document synthétisant toutes les informations nécessaires au fonctionnement du Comité.

Présentation des animations à venir

- Dimanche 16 octobre, la Ville organise l'Autre Marché, Allée des Droits de l'Enfant. Il est proposé au Comité de quartier de pouvoir initier une ballade via les cheminements malins pour s'y rendre. Cette action permettrait de favoriser les déplacements à pieds dans la Ville et serait valorisée sur les supports de communication de la Ville.
- Organisation d'un vide-grenier au Val d'Aran, à l'initiative de Bouygues Construction en charge de la rénovation urbaine sur le quartier. L'entreprise Bouygues Construction a fait part à la Collectivité d'un projet d'organisation de vide-greniers au cœur du quartier au bénéfice des habitants. Celui-ci se fonde sur le constat que de nombreux logements visités présentent une importante accumulation d'objets divers, qu'il sera nécessaire de débarrasser pour donner accès aux travaux. Une partie non négligeable des éléments stockés pourrait être réutilisée et valorisée en économie circulaire. Entre 2017 et 2020, une idée similaire avait été évoquée avec les habitants accompagnés dans le cadre du projet citoyen d'embellissement et d'animation de la place du Val d'Aran. Le contexte sanitaire lié au COVID a conduit à l'interruption de cette dynamique habitante. Aujourd'hui, ce projet pourrait se relancer autour de la Maison Citoyenne, et aux instances participatives du territoires -Conseil Citoyen et Comité de quartier-. Ce projet pourrait se concrétiser pour le printemps 2023.
- La Maison Citoyenne du Val d'Aran souhaite organiser les festivités de fin d'année vendredi 23 décembre. Une première réunion d'organisation est prévue mercredi 5 octobre 2022 à 18h30. L'objet de cette réunion est de présenter l'édition 0 du Chalet Enchanté, de projeter sur l'organisation.

Questions diverses

Suite au décès de M. JOUVÉ, élu-coordonnateur du Comité, la Mairie a-t-elle nommé un autre élu à cette fonction ? => *L'équipe municipale tiendra prochainement informée le Comité de la personne qui sera désignée.*

Le Comité pose la question de savoir comment rendre hommage à M. JOUVÉ, et voudrait faire un don au Collège VOLTAIRE si cela est possible. => *le budget des Comités de quartier est de l'argent public. Il est dédié à la mise en œuvre des initiatives portées par le Comité de quartier, et ne peut-être dédié directement sous forme de don financier aux structures.*

III. Tableau synthèse

<p><u>ORGANISATION DU COMITÉ DE QUARTIER</u></p>	<ul style="list-style-type: none">☞ <i>Les membres sont invités à utiliser « répondre à tous » en réponse des mails</i>☞ <i>Le principe d'une réunion mensuelle les 2èmes mardis du mois est maintenu avec convocation et partage des informations en amont pour susciter les échanges via mail.</i>☞ <i>Prochaine réunion du Comité de quartier, mardi 11 octobre de 19h00 à 20h30 sur le principe d'un grignotage-partagé à la Maison Citoyenne Saint-Exupéry.</i>☞ <i>Le Pôle Participation Citoyenne conviera et animera les réunions pour impulser la dynamique pour les actions du Comité.</i>
<p><u>LE POINT D'ÉTAPE</u></p>	<ul style="list-style-type: none">☞ <i>Les membres actent de repousser la date du point d'étape au 1^{er} trimestre 2023.</i>

Fin de réunion 20h30
